



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 25-oct.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC CONCRETE EPOXY, PART A

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130521-37B-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect pâte blanche

État physique Pâte

Odeur Faible

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Avertissement****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Risques présumés d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Diglycidyl Ether of Bisphenol A	25085-99-8	60	-	-
Silica, Quartz	14808-60-7	15	-	-
Titanium(IV) Oxide	13463-67-7	5	-	-
Ethylene glycol	107-21-1	5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement. Après les premiers soins, obtenir appropriée en usine, infirmier, ou le soutien médical communautaire.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer le contenu de l'estomac par le personnel médical seulement. Une consultation médicale immédiate est requise.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque une irritation des yeux. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, des étourdissements, des maux de tête. Peut provoquer une allergie cutanée.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme. Conditions médicales aggravées par l'exposition à long terme: troubles de la peau et des allergies et des affections oculaires.
--------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Produit chimique. Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	L'allumage donnera lieu à un feu de classe B. Peut générer des produits de combustion toxiques ou irritantes. Peut générer du monoxyde de carbone.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂),
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau. NFPA Classe IIIB.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Pour les déversements majeurs, endiguer loin du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes de nettoyage Recueillir et placer le tout dans un récipient correctement étiqueté approprié pour récupération ou élimination. Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker le contenu sous <90F (32C). NFPA Classe IIIB Stockage.

Matières incompatibles Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Ethylene glycol	Ceiling: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	CEV: 100 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm

107-21-1		STEL: 20 mg/m ³ Ceiling: 100 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm		Ceiling: 127 mg/m ³
----------	--	---	--	--------------------------------

Autres informations

Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter l'inhalation des poussières. Des troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce matériau peut générer de la poussière de silice / titane. Silice inhalé / titane a été classé par le CIRC comme cancérigène pour l'homme (voir l'article 11).

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante si possible. Maintenir l'œil fontaine de lavage et une douche d'urgence des installations dans la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

La sécurité chimique des lunettes / écran facial.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter le contact avec la peau. Équipement contaminé: Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Les laver avant de les réutiliser. Éliminer ce produit de vos chaussures et l'équipement de protection individuelle propre.

Protection respiratoire

Aucune normalement requise. Utiliser un respirateur à cartouche chimique pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH lorsque le mouvement de l'air est inadéquat pour contrôler l'accumulation de vapeur.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte
Aspect	pâte blanche
Couleur	Blanc
Odeur	Faible
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	> / = 2.0 - < / = 12.0	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Indisponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indisponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.4	(1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	

Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Décomposition oxydative thermique peut produire du CO, du CO2 dans un incendie.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et la diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
-----------	--

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH Non disponible.

Toxicité aiguë inconnue	Aucun renseignement disponible
-------------------------	--------------------------------

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Ethylene glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat) = 9530 µL/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité

La silice cristalline est considéré comme cancérogène pour l'homme lorsqu'il est sous forme respirable (poussière / poudre. Le dioxyde de titane est un carcinogène possible lorsqu'il apparaît comme une poussière respirable.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Silica, Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	-	Group 2B	-	X

Légende**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethylene glycol 107-21-1	6500 - 13000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	40000 - 60000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 27540: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 41000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 40761: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 16000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 14 - 18: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	46300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethylene glycol 107-21-1	-1.93

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Diglycidyl Ether of Bisphenol A	X	X		Present	X	Present	X	X
Silica, Quartz	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Titanium(IV) Oxide	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Ethylene glycol	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé 2 *	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B-Lunettes de sécurité, gants

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	21-mai-2013

Date de révision : 25-oct.-2017**Note de révision:** nouveau format.**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 25-oct.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC CONCRETE EPOXY, PART B

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130521-38B-CA-FR

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Pâte noire

État physique Pâte

Odeur Faible

Classification

Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Nocif par contact cutané

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Silica, Quartz	14808-60-7	40	-	-
Nonyl phenol	84852-15-3	30	-	-
1-(2-Aminoethyl) piperazine	140-31-8	15	-	-
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	7	-	-
Benzyl alcohol	100-51-6	5	-	-
Ethylene glycol	107-21-1	1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Une consultation médicale immédiate est requise.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appelez un centre anti-poison ou un médecin si vous vous sentez mal. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des soins médicaux.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Une consultation médicale immédiate est requise.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. L'ingestion peut causer de graves brûlures à la bouche, la gorge ou l'estomac. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme.
--------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Aldéhydes. Oxydes d'azote (NO_x).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau. NFPA Classe IIIB.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Matières incompatibles Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ethylene glycol 107-21-1	Ceiling: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ Ceiling: 100 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm	CEV: 100 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m ³

Autres informations

Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter la poussière de respiration. Troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce produit peut générer de la poussière de silice. Silice inhalée a-été classé par le CIRC comme un cancérigène humain (voir la section 11).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale ou locale si le produit est poncé ou au sol.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Si les contrôles techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées, un respirateur approuvé NIOSH / MSHA doit être porté.

Considérations générales sur l'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte
Aspect	Pâte noire
Couleur	Noir
Odeur	Faible
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.05	(1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel . Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par contact cutané.
Inhalation	Peut causer une irritation.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2493.76
mg/kg	
ETAmél (cutané)	1811.92
mg/kg	

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Nonyl phenol 84852-15-3	= 1300 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	-
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	= 2140 µL/kg (Rat)	= 880 µL/kg (Rabbit)	-
2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)p henol 90-72-2	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-
Benzyl alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
Ethylene glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat) = 9530 µL/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité La silice (quartz) est un cancérigène possible lorsqu'elle apparaît comme une poussière respirable.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Silica, Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Nonyl phenol 84852-15-3	0.16 - 0.72: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.36 - 0.48: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 1.3: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	0.135: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.1351: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	-	0.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	495: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	1950 - 2460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 100: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static	EC50 > 10000 mg/L 17 h	32: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Benzyl alcohol 100-51-6	35: 3 h Anabaena variabilis mg/L EC50	10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	23: 48 h water flea mg/L EC50
Ethylene glycol 107-21-1	6500 - 13000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	40000 - 60000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 27540: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 41000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 40761: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 16000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 14 - 18: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	46300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence/Dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de répartition
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	-1.48
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1
Ethylene glycol 107-21-1	-1.93

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquids, n.o.s (aminoethylpiperazine, nonylphenol)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquids, n.o.s (aminoethylpiperazine, nonylphenol)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

IATA

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquids, n.o.s (aminoethylpiperazine, nonylphenol)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

IMDG

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquids, n.o.s (aminoethylpiperazine, nonylphenol)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Silica, Quartz	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Nonyl phenol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
1-(2-Aminoethyl) piperazine	X	X	X	Present	X	Present	X	X
2,4,6-tri(dimethylami nomethyl)phenol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Benzyl alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Ethylene glycol	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé 3 *	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	21-mai-2013

Date de révision : 25-oct.-2017**Note de révision:** nouveau format.**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique